



Chers citoyennes et citoyens,

C'est avec fierté que je vous présente le budget de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu pour l'année 2022, le premier déposé par votre nouveau conseil municipal et mon premier à titre de maire. Ce budget responsable est le reflet de notre volonté de mettre de l'avant une gestion municipale plus performante et orientée vers l'avenir.

Vos élus travaillent en équipe à l'amélioration de la qualité de vie de nos familles et ils poursuivent les actions de nos prédécesseurs en matière d'environnement et de protection de notre patrimoine. En 2022, nous devons relever le défi de concilier les priorités municipales et les ressources financières disponibles tout en assurant le maintien en bon état de nos infrastructures et en limitant le fardeau des générations futures.

Cette année, la confection du budget a été un exercice des plus laborieux vu les hausses de coûts importantes dans certains secteurs d'activités tel qu'en témoigne l'évolution de l'indice du prix à la consommation (IPC), en hausse de 5,1 % (Statistique Canada, région de Montréal). Notre défi était donc de conjuguer avec ces augmentations tout en limitant les hausses de taxes.

Les conditions de travail des employés ont été majorées en tenant compte de l'IPC. Avec la pénurie de main-d'œuvre que le monde municipal vit en ce moment et le roulement de personnel des dernières années à Saint-Antoine-sur-Richelieu, cette indexation est nécessaire.

2022 sera une année de transition où nous reverrons le modèle de gestion en sous-traitance pour plutôt effectuer certains travaux en régie interne. Au premier trimestre de 2022, nous embaucherons un chef d'équipe aux travaux publics. En plus de son rôle de gestionnaire terrain et de journalier, il aura comme mission de revoir les contrats externes ainsi que de déterminer les meilleures pratiques pour Saint-Antoine-sur-Richelieu. Les effets positifs des économies budgétaires se feront sentir dès 2023!

Avec l'objectif de diminuer les coûts et d'améliorer les services, Saint-Antoine-sur-Richelieu mettra sur pied son propre camp de jour. D'ailleurs, j'invite tous les étudiants à déposer leur candidature pour un des postes qui seront ouverts ce printemps.

Au niveau des communications, l'embauche d'une ressource à temps partiel permettra d'informer davantage les citoyens en recourant à nos diverses plates-formes numériques et publications municipales. L'ajout en 2021 d'une ressource à l'administration a permis d'améliorer l'accueil téléphonique et en 2022, nous comptons faire en sorte que chaque citoyen ait réponse à ses questions le plus rapidement possible.

TAXATION

Les membres du Conseil ont maintenu l'orientation des dernières années, soit de maintenir les comptes de taxes le plus bas possible et concurrentiels par rapport aux municipalités de même taille et qui offrent le même type de services. Les taxes de services fluctuent, mais n'ont pas d'impact sur le compte de taxes global. Le taux de la taxe foncière générale passe à 0,57\$/100\$ d'évaluation, ce qui représente une hausse de 4%, sous la barre de l'IPC (5,1%). Le taux de la taxe foncière des exploitations agricoles subit un rattrapage pour passer à 0,51\$/100\$, ce qui représente une hausse de 13 %, avant la compensation du MAPAQ.

ÉVOLUTION DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE EN 2022

Le rôle d'évaluation a été reconduit en 2020 pour une période de trois ans. La richesse foncière imposable est passée de 326 895 300\$ en 2021 à 330 197 400 \$ en 2022, ce qui représente une hausse de 3 300 870\$ qui s'explique par l'ajout de constructions et l'amélioration des propriétés. En 2022, la valeur moyenne d'une résidence unifamiliale à Saint-Antoine-sur-Richelieu est de 270 026\$.

Bien à vous,
Jonathan Chalifoux
Maire